

Commune de Saint-Galmier

LISTE DES DELIBERATIONS

PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 6 Juillet 2022.
- Approuve, à l'unanimité, l'acquisition de la parcelle BL41 au Département de la Loire.
- Approuve, à l'unanimité, les créations de postes.
- Approuve, à l'unanimité, le recours au contrat d'apprentissage.
- Approuve, à l'unanimité, le maintien de la garantie d'emprunt accordée à Cité Nouvelle en 2019 au profit d'Alliade Habitat.
- Prend acte de la présentation du rapport de gestion de Novim – exercice 2021
- Approuve, à l'unanimité, le renouvellement de la convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat.
- Approuve, à l'unanimité, la sollicitation de partenariats pour la Foire de la Sainte-Catherine - Edition 2022.
- Approuve, à l'unanimité, les tarifs des droits de place.
- Prend acte des décisions du Maire.

Le Maire,
Philippe DENIS.



Affiché et mis en ligne le 16 Septembre 2022